



UNION SPORTIVE CREPYNOISE

60800 CREPY-EN-VALOIS

CycloTourisme - FFCT n° 1752



PLAN DE REPRISE DES ACTIVITES DE CYCLOTOURISME EN TOUTE SECURITE

A défaut d'avoir reçu à ce jour de la FFVELO le protocole de sortie de déconfinement, il est IMPERATIF de respecter les consignes suivantes applicables à partir du 11 mai 2020 :

1/ Ne plus utiliser notre local pour le départ et l'arrivée de nos sorties. Son accès est interdit jusqu'à nouvel avis.

2/ Privilégier un départ et une arrivée pour chacun depuis son domicile.

3/ Une distance de 10 mètres étant imposée entre chaque cyclo, il faut privilégier les sorties individuelles ou par 2 cyclos vivant sous le même toit.

Cela étant, en cas de regroupement, la limite est fixée à 10 personnes maximum espacées de 10 mètres chacune.

4/ Des parcours de reprise seront mis en ligne sur le site sans heure de départ fixe.

5/ Avoir toujours sur soi un gel hydroalcoolique en cas de besoin.

6/ Disposer d'un masque grand public au minimum sur soi en cas de rencontre avec d'autres personnes lors d'arrêts ou d'achats en cours de route.

Merci de respecter ces consignes, pour votre santé et celle des autres.

Les contrevenants ne pourront en aucun cas mettre en jeu la responsabilité de l'association cyclotourisme et s'exposeront à des amendes et poursuites éventuelles de la part des autorités.

➡ Un exemplaire de ce plan sera remis à Mr Hallade, Responsable du Service des Sports et à Mr Jumeaucourt, Président de l'USC afin de le rendre officiel.

Le 07 mai 2020